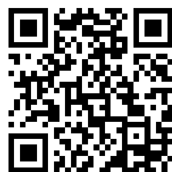
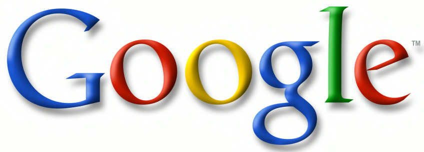
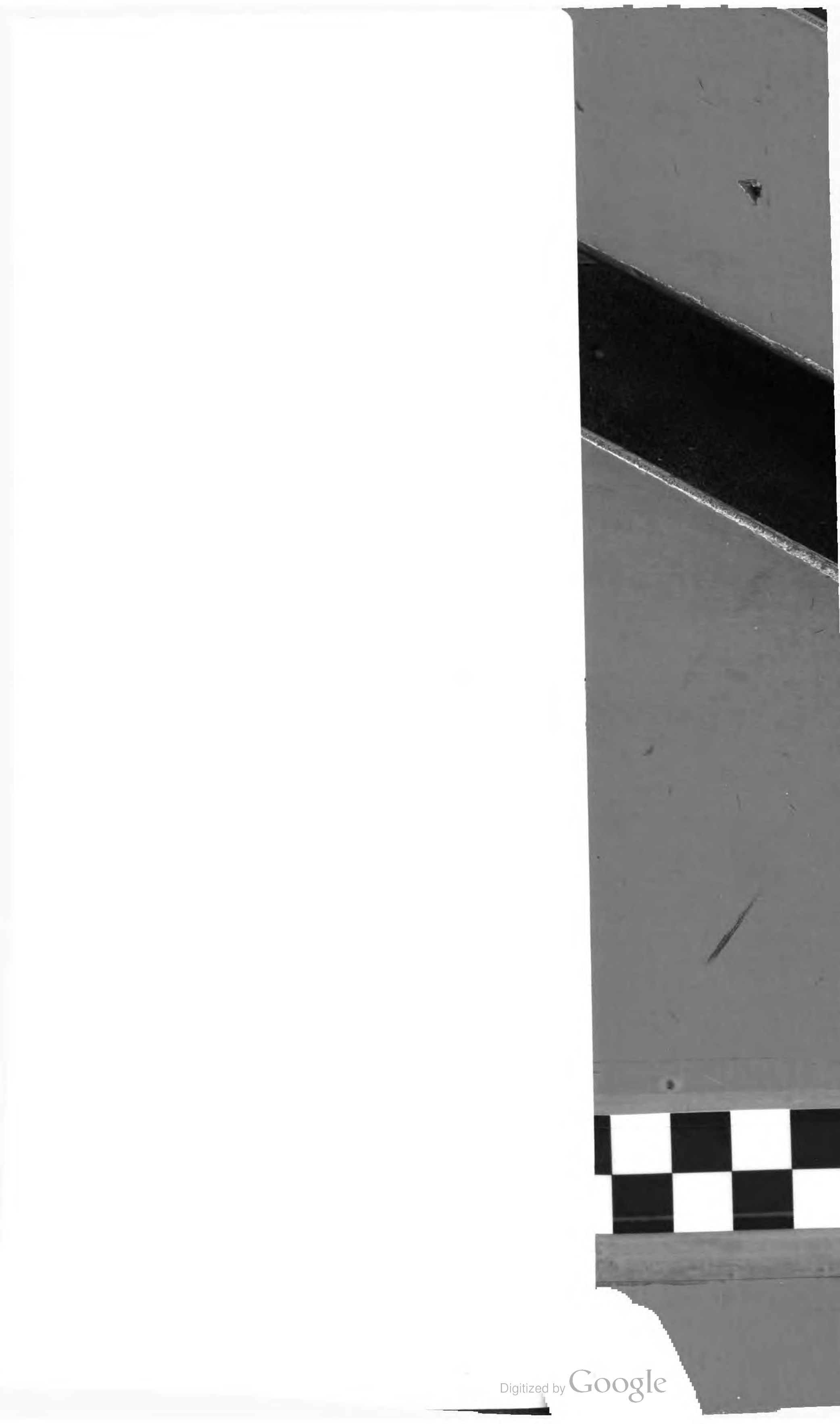



Google





P. G. V..

ORIGINE

DE LA

LANGUE ANNAMITE

ET

DU CUỐC NGỮ



HANOI
F.-H. SCHNEIDER IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1903

P. G. V..

ORIGINE

DE LA

LANGUE ANNAMITE

ET

DU CUỐC NGỮ



HANOI
F.-H. SCHNEIDER IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1903

ORIGINE DE LA LANGUE ANNAMITE

ET DU CUỐC NGỮ

CONGRÈS ET CONGRÈS

Il y a quelque temps un des Membres du Congrès des Orientalistes m'écrivait que du choc des idées sortirait la lumière.

Le Congrès a eu lieu. Il est possible que beaucoup d'idées s'y soient choquées avec production d'étincelles lumineuses. Cependant cette lumière ne nous paraît pas avoir été intense lorsque la question du cuốc ngữ a été mise sur le tapis.

Nous comprenons que les membres du Congrès n'y aient pas attaché beaucoup d'importance, la plupart d'entre eux sachant à peine de quoi il s'agissait. On peut être très versé en linguistique et ignorer le cuốc ngữ annamite, son histoire et ses lois fondamentales.

Ce qui nous étonne davantage c'est le travail de la commission préparatoire du vœu final. Elle était composée de six ou sept personnages parmi lesquels il s'en trouvait quelques-uns (deux) ayant le droit d'exprimer une opinion ; nous dirons plus : ils avaient le devoir de soutenir leur propre opinion *imprimée* depuis longtemps.

Il nous est donc permis de faire des réserves sur la valeur à attribuer à un vote donné de confiance. Nous espérons qu'on ne lira pas cette brochure sans comprendre et par suite approuver nos raisons.

Editant en 1897 une *grammaire annamite* à l'usage des Français — la première et la seule qui ait paru jusqu'à présent — nous consacrions l'introduction à une brève discussion sur l' « Origine de la langue annamite et du cuốc ngữ ». Vu la presque unanimité des auteurs, il nous semblait alors superflu de fortifier notre thèse de multiples témoignages, mais la question ayant été nouvellement agitée et résolue dans un sens que les annamitisants jugeront comme



nous, nous pensons qu'il est nécessaire de reprendre notre étude en lui donnant toute l'ampleur convenable.

*
* *

« L'histoire ancienne des peuples de l'Extrême-Orient est si nébuleuse qu'elle ne permet pas de fixer des dates précises pour la plupart des faits dont elle a gardé le souvenir ; un point hors de doute cependant c'est la grande influence que la Chine a toujours exercée sur tous les peuples voisins : elle subjuguait les uns et se les incorporait ; aux autres elle se contentait d'imposer un système de protectorat où elle n'avait qu'à gagner ; dans tous les cas sa civilisation, sa langue aussi bien que sa religion faisaient nécessairement des conquêtes par le fait d'une loi générale dont on a vu plusieurs fois la preuve dans nos contrées d'Europe : entre des nations voisines la plus policée l'emporte finalement par ses lettres, ses arts, son industrie, quels que soient d'ailleurs les hasards de la guerre.

« Aussi que dans la suite des siècles, les Annamites aient remporté des victoires sur leurs oppresseurs, qu'ils se soient même à certaines époques, débarrassés du patronage de la Chine, ces victoires et cette liberté recouvrée ne les empêchaient pas de s'imprégner sans cesse de la civilisation chinoise plus avancée que la leur et de garder non-seulement les us-et-coutumes et la religion mais encore la langue de ceux qu'ils abhorraient.

« Depuis longtemps introduite dans le pays annamite par des colonies de Chinois qui, envoyés pour repeupler les provinces de Canton et de Quang-si pénétrèrent à-travers le Tonkin jusqu'en Cochinchine, la langue chinoise ne cessa de devenir de plus en plus florissante. Les rois d'Annam, toujours vassaux et parfois esclaves de l'Empereur de la Chine, firent plus que la recommander ; ils la rendirent obligatoire pour l'obtention des grades et elle est devenue ainsi et est restée depuis la langue officielle du pays (1).

(1) Ce n'est pas sans quelque raison que l'on pourrait trouver étonnant que depuis l'occupation française, la langue chinoise non-seulement n'ait pas été supprimée dans les tribunaux, mais qu'on l'encourage comme auparavant. Les Résidents qui administrent les provinces, parlent et entendent facilement l'annamite vulgaire, très capable d'exprimer toutes les idées ; dès maintenant ils pourraient, pour la plupart, se passer d'interprètes dans leurs relations avec les indigènes : ce serait la suppression d'un rouage dispendieux, inutile et quelquefois dangereux. Quant à l'écriture chinoise, il faut convenir que nos administrateurs n'ont pas le temps

« Mais les Annamites, en subissant une écriture étrangère ont donné aux caractères chinois une prononciation différente de toutes celles qu'ils ont en Chine. Ils ont en définitive parlé le chinois comme les peuples de l'Ouest ou du Nord de l'Europe ont parlé le latin que les Romains leur imposaient. (1) Cette comparaison est assez juste mais il ne faudrait pas la pousser dans ses extrême limites (omnis comparatio claudicat), car un grand nombre de mots chinois sont devenus tellement communs ou nécessaires qu'ils ont pris place dans la conversation. Toutefois, considéré dans son ensemble, le langage parlé annamite est absolument différent de la langue chinoise, la langue aborigène ayant laissé beaucoup de traces. »

*
* *

Qu'était cette langue aborigène avant que les Chinois aient occupé le pays annamite ? Question encore non résolue et qui, semble-t-il, ne le sera janais.

Les indigènes ne peuvent nous renseigner et toutes les recherches faites par les Français depuis déjà un grand nombre d'années n'ont abouti à aucun résultat positif. Nul monument n'a été découvert qui puisse fournir quelques indications mêmes vagues sur ce sujet.

Ce n'est d'ailleurs qu'au Tonkin où ces recherches auraient quelque chance d'aboutir; encore la frontière sino-annamite comprenant les régions de Moncay, de Lạng-sơn, de Cao-bằng, de Hagiang et de Laokay est-elle à négliger, car elle a été le plus souvent occupée par les Chinois. C'est donc dans le delta tonkinois auquel il convient d'ajouter quelques provinces de l'Annam actuel (Thanh-hoá, Nghệ-an et Hà-tĩnh) que l'on devait retrouver des restes de la langue originelle du pays. Les autres provinces sont d'adjonction trop récente pour qn'on puisse en tenir compte au point de vue qui nous occupe.

nécessaire pour l'apprendre, et ils sont parfaitement excusables de l'ignorer; c'est une raison de plus de la supprimer.

Supporter la langue chinoise comme langue officielle est une anomalie que l'on comprend d'autant moins que l'on a vécu plus longtemps dans ce pays; les mandarins et les lettrés tiennent évidemment à ce système et ils ne manquent pas de mauvaises raisons pour le défendre; mais il n'est pas d'une bonne politique de sacrifier les intérêts de tout un peuple pour satisfaire les appétits de quelques particuliers. Il n'est pas impossible que certains administrateurs soient d'un avis contraire, mais leur nombre ne doit pas être considérable et les raisons de leur choix peu convaincantes.

(1) *Gramm. Ann.* Introduction.

Par conséquent, dans l'état actuel de la science, il est permis de croire que la langue annamite aborigène n'a jamais été écrite avant l'invasion des caratères chinois.

Comment dans ces conditions comprendre l'existence des chữ-nôm, c'ést-à-dire des caractères qui représentent la langue annamite parlée aujourd'hui ?

Ouvrons un dictionnaire annamite ou plutôt laissons un lettré chinois le parcourir et nous dire ce qu'il en pense.

a) A première vue il croit reconnaître sa langue maternelle mais en y regardant de plus près il est étonné de ne pouvoir lire des caractères dont tous les traits lui sont familiers : leur combinaison forme un hiéroglyphe indéchiffrable pour lui.

b) Ce qui le stupéfie davantage encore c'est d'apprendre qu'il se trompe dans la lecture d'autres caractères. Précédemment il reconnaissait les éléments constitutifs sans pouvoir lire l'ensemble ; maintenant il reconnaît fort bien le caractère mais ne conçoit pas qu'en dehors du sens qu'il lui donne les Annamites aient pu lui en attribuer un autre.

Ce lettré chinois a absolument raison, mais que peut-on faire contre un usage bien des fois séculaire ?

c) Enfin il se retrouve, notre chinois, et donne parfaitement le sens des trois quarts des caractères que lui présente notre dictionnaire annamite. Cependant il lui est impossible de s'accorder avec les lettrés annamites pour la prononciation.

Essayons de lui donner quelques explications.

1° Tous les éléments constitutifs des caractères rencontrés dans un dictionnaire annamite sont purement chinois.

2° Les trois quarts des caractères sont chinois mais on ne les lit jamais en Annam avec la prononciation d'une région quelconque de la Chine ; les Annamites les appellent en effet chữ nho, c'est à-dire caractères chinois.

3° Parmi ces caractères il s'en trouve quelques centaines employés pour exprimer des idées absolument différentes de celles qu'ils représentent naturellement ; ces caractères ont un double emploi : dans un texte chinois les lettrés annamites lui donneront son vrai sens ; mais dans un contexte annamite ils lui prêteront une prononciation

et un sens absolument inconnu en Chine. Par une comparaison qui est à-peu-près juste, c'est comme si on changeait l'ordre des lettres de l'alphabet français pour écrire notre langue.

4o Restent enfin environ 2.500 caractères dont les éléments sont également chinois mais dont la combinaison est spéciale au pays d'Annam.

En voici, croyons-nous, l'origine :

Malgré l'influence chinoise, les aborigènes ont gardé un grand nombre de mots appartenant à leur langue primitive ; mais ces mots n'ayant point d'écriture propre, les lettrés du pays qui par goût ou par nécessité étudiaient les caractères chinois ont imité ce qui se faisait en Chine. Beaucoup de chữ nho sont en effet composés de deux parties dont l'une représente l'idée d'une façon plus ou moins précise et l'autre donne le sens approximatif.

Quelques exemples :

Ainsi donc en langue Sino-annamite 日 signifie le soleil en se prononçant nhật ; 月 représente la lune et se prononce nguyệt ; 壹 a le sens de un et se prononce nhât. Tous ces caractères sont chinois de forme et de sens, la prononciation seule est spéciale aux Annamites. (C'est pour cela que l'on peut insérer tous les caractères chinois dans un dictionnaire annamite).

Le caractère 法 se prononce pháp en Sino-annamite et phép en laugne vulgaire. Le sens est le même et la prononciation différe fort peu.

Prenons maintenant comme type le caractère 女 qui signifie une femme en langue chinoise ou sino-annamite. Il se prononce nữ. Les lettrés annamites l'ont choisi pour représenter le mot nợ (une dette) et le mot nữa (encore). Autres exemples : le caractères 日 (le soleil), prononcé nhật en sino-annamite est choisi pour représenter le mot nhặt qui signifie sévère. 木 en chinois et en sino-annamite signifie l'arbre (mộc) ; ce même caractère représente encore le mot vulgaire mục, qui veut dire gâté, pourri.

De même 明 (minh) se lit encore mừng, se réjouir.

Simples rapprochements de prononciation, mais fantaisie, caprice ou ignorance de la part des inventeurs.

Enfin nous donnerons quelques exemples de la formation des véritables chữ nôm :

𢆥 se prononce năm et signifie une année (le son approximatif est indiqué par le caractère 南 (nam) et le sens se trouve dans la partie 年 (niên = une année).

𠄻 se prononce năm et signifie cinq. Le sens se trouve dans 五 (sino-annamite ngũ, cinq), et la prononciation dans 南 (sino-annamite nam).

Nói (parler) s'écrit 吶 ; ce caractère est formé de 口 (khẩu, la bouche) et de 内 (nội) qui indique approximativement la façon de le prononcer.

唁 signifie bon au palais (ngon) et est composé de 口 (khẩu, la bouche, le siège du goût) et de 言 (ngôn). 坦 (dât, la terre) prend son sens du caractère 土 (thổ, la terre) ; puis par assimilation ce même caracière 坦 se lit encore dắt.

*
* *

« La langue annamite est parlée aujourd'hui par les peuples dont les territoires composaient l'ancien royaume fondé par Gia Long, c'est-à-dire par les habitants des trois pays qu'on appelle maintenant la Basse-Cochinchine, l'Annam et le Tonkin. Les peuplades du Laos, voisines de la plaine, connaissent aussi l'annamite, mais ce n'est pas leur langue maternelle, et il ne faut pas s'enfoncer bien loin dans l'intérieur des régions montagneuses pour trouver un idiome absolument différent qui se rapproche beaucoup, paraît-il, de la langue de Siam.

« Bien qu'essentiellement une, la langue annamite ne laisse pas que d'être parlée avec quelques variantes par les peuples qui s'en servent. Cette langue indigène fut d'autant plus délaissée par les esprits cultivés que la littérature chinoise fut plus en honneur ; et comme la connaissance approfondie de la première ne procurait aucun avantage, que l'étude même en était très difficile par suite du petit nombre et de la mauvaise qualité des ouvrages écrits, si même il en avait, on comprend combien elle a été sujette à tous les changements.

« La prononciation de certains mots diffère au Tonkin et en Basse-Cochinchine ; le langage de Saigon n'est pas non plus exactement

le même que celui de Huê. Dans l'intérieur du pays, on trouve quelquefois certaines divergences en passsant simplement d'un village à l'autre. Une difficulté plus sérieuse peut-être, c'est qu'il y a des mots employés exclusivement soit dans un village soit dans une région; d'aucuns ne sont connus qu'au Tonkin, d'autres ne sont usités qu'à Saigon; l'Annam a ausssi un certain nombre de termes propres. L'usage seul peut les faire connaître de même que les variantes de prononciation.

« Ces difficultés paraissent énormes; mais il vaut mieux au commencement de l'étude de la langue annamite ne pas se préoccuper de ces mots spéciaux ou des prononciations régionales. Lorsque l'on possède bien les principes généraux, on se rend facilement compte des exceptions; et si l'on connaît le langage du Tonkin, par exemple, la pratique de celui de Saigon ou la pratique de celui de Hué s'obtiendra sans de grands efforts. »

*
* *

« Nous avons dit plus haut que la langue annamite s'écrit à l'aide des caractères à l'imitation de la langue chinoise. L'étude de ces caractères demande beaucoup de temps et de loisirs : dans le but d'arriver plus vite à la connaissance de la langue parlée les anciens missionnaires, français, portugais et italiens, arrivés ici plusieurs centaines d'années avant le drapeau de la France, ont cherché une écriture de convention par laquelle ils pussent représenter graphiquement les sons qu'ils entendaient.

L'alphabet qu'ils ont trouvé après beaucoup de tâtonnements, porte des traces non équivoques de sa multiple origine et il n'y a pas lieu de s'étonner d'y trouver quelques lettres qui n'ont pas le même son qu'en français. Il a fallu même en inventer, qui sont tout à fait inconnues dans les langues européennes. En y ajoutant quelques signes supplémentaires très peu compliqués, les missionnaires sont parvenus à rendre sur le papier les divers tons de la langue annamite.

« C'est cette écriture de convention qui a reçu la dénomination de *cuôc ngữ* ou *tây cuôc ngữ*, c'est-à-dire langue écrite avec des lettres européennes.

« Se figurerait-on que le *cuôc ngữ*, cet instrument si simple et si utile, puisse avoir des ennemis! Sans doute on comprend un peu

le désir de quelques novateurs qui voudraient le détruire pour avoir la consolation de le refaire en n'y introduisant que des lettres ou consonances françaises ; ceux-là au moins ont l'air de le connaître et d'en admettre le principe mais ils veulent une chose impossible.

« Ce qui est moins croyable c'est qu'on attaque le *cuôc ngữ* comme étant une langue spéciale qui empêche les Annamites de se livrer à l'étude du français et par conséquent un obstacle au progrès et à la civilisation. A voir la belle ardeur de ces champions du patriotisme, on se rappelle involontairement les efforts de Don Quichotte contre les moulins à vent. Leurs attaques portant à faux, il est inutile de voir en eux de dangereux ennemis du *cuôc ngữ*. »

Nous écrivions cela il y a six ans et nous ajoutions : plus raisonnables, semble-t-il, et aussi plus dignes de ménagements ceux qui se proposent de simplifier le cuôc ngữ ; leur bonne foi les excuse ; mais leurs efforts sont vains.

Ce que nous avons vu depuis lors nous conforme dans cette opinion avec cette différence que si leurs efforts sont toujours vains, leur bonne foi, à moins que ce ne soit leur science, nous semble fort sujette à caution.

Les inventeurs de combinaisons nouvelles, les Diquet, les Davant, les Ruel, les Nordemann — pour ne nommer que les principaux — n'ont pas fait en ce sens des découvertes merveilleuses. Personne d'ailleurs n'a marché sur leurs traces. La manière d'écrire l'annamite depuis trois siècles a continué à être admise partout.

La raison en est fort simple :

C'est que notre cuôc ngữ actuel est le résultat définitif du travail de sept cents à huit cents missionnaires qui sans parti-pris et sans chercher la parade ont voulu simplement diminuer les difficultés d'étudier la langue annamite.

Les premiers d'entre eux — ils étaient en Indo-Chine avant le P. de Rhodes que tout le monde connaît — ne se préoccupaient très certainement pas de faire école. Leur système incomplet tout d'abord s'est amélioré peu-à-peu et il est arrivé depuis longtemps à un état aussi parfait que possible si l'on considère qu'il a été créé non pour une région particulière de l'Annam mais pour l'Indo-Chine entière.

Ce qui est étrange c'est que ce travail de plusieurs siècles n'a pas trouvé grâce à notre époque. Les expériences plutôt malheureuses

tentées dans ces dernières années n'ont même pas découragé les novateurs. On nous parlait dernièrement d'une catapulte qui lancerait, paraît-il, des moëllons formidables, destinée à faire des brêches dans la maçonnerie du cuôc ngữ. Bâti très solidement le cuôc ngữ n'a rien à redouter ; sa vie n'est nullement en danger.

Cependant, par pure curiosité, voyons de près ceux qui ont la manie de l'attaquer : car peut-être bien que le proverbe se réalisera encore une fois : « de loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien ». — Non, le proverbe est trop catégorique et de fait se trouve faux. Il faut le changer en une phrase plus prosaïque mais plus vraie :

« De loin c'est quelque chose et de près ce n'est presque rien ».

— Enfin qu'y-a-t-il donc ?

— Peu de chose, vous dis-je. Des tambours et des grosses-caisses en pleine activité entourant une réunion de savants cosmopolites.

Parlons donc d'eux et de leur réunion puisque c'est apparemment tout ce qu'ils désirent.

* * *

Les neuf-dixièmes au moins de ces lettrés semblent avoir considérer le cuôc ngữ comme étant l'ouvrage de réactionnaires appartenant à l'ancien régime et de ce chef indigne d'ère adopté par les citoyens de l'Indo-Chine républicaine, une et indivisible. Il faut donc détruire cette invention ou du moins la rendre méconnaissable en lui faisant subir quelques petites opérations chirurgicales.

Cela s'appelle une réforme !

Mais il convient de procéder avec prudence, car vu l'état d'esprit général encore insuffisammeut préparé une refonte complète ne serait peut-être pas admise.

En conséquence on se contente pour une fois de sept ou huit changements dans l'alphabet et pour ménager toutes les susceptibilités on décrète que les savants seuls (eux-mêmes et eux seuls, vous entendez bien) adopteront définitivement la nouvelle méthode. Quant aux autres, les ignorants (tant pis pour les ignorants !) on les laisse à leurs erreurs.

C'est en somme beaucoup de bruit pour aboutir à un piteux échec ou du moins à un piètre résultat.

Je sais bien que parmi ces quelques douzaines de savants il y en avait environ deux ou peut-être trois (non pas de douzaines mais de savants) qui eussent pu faire des remarques judicieuses sur l'alphabet annamite ; les ont-ils faites ? peu importe, car on voit d'ici le résultat du suffrage universel :

Trois contre une foule !

Cette foule était composée sur le modèle de l'habit d'Arlequin : l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, la Norwége, l'Angleterre à moins que ce ne soit l'Irlande, les Indes Néerlandaises, le Siam, le Japon, la Chine, etc. y étaient représentés.

Il y avait encore quelques journalistes plus ou moins authentiques, et un certain nombre d'indigènes de France très forts *in omnibus rebus et quibusdam aliis.*

L'armée, les Travaux publics eux-mêmes s'étaient mis en branle. On ne s'attendait guère à voir les T. P. en cette affaire.

On y comptait encore (chose incroyable) un franco-annamite et deux ou trois Français que leurs études précédentes mettaient en état de donner une opinion raisonnée.

Je ne sais si l'Auteur de l'Annamite mère des langues à été invité à cette réunion. On a eu grand tort de l'oublier : sa place était là.

Voilà donc le jury.

Comparaissez. coupable cuôc ngữ, et entendez le formidable réquisitoire dressé contre vous.

Un des accusateurs dit : « Je me base sur mon ignorance de la langue annamite pour décréter que l'abécédaire actuellement en usage est à réformer...». L'ignorance devenue une base de jugement et une garantie d'indépendance d'esprit ! Il faut venir sous les tropiques pour constater ce phénomène de raisonnement.

Et voyez combien sérieux sont les membres du jury ! aucun d'eux n'a eu la tentation de sourire devant une énormité pareille.

Un autre (c'est peut-être le même) déclare qu'il a vu beaucoup de soldats se rebuter dans l'étude de la langue annamite à cause de la difficulté de l'alphabet,..! » J'en ai vu d'autres — et beaucoup aussi — qui ont appris l'annamite comme en se jouant grâce au système en usage. D'ailleurs dans quelle école supprime-t-on les déclinaisons

latines et les conjugaisons grecques pour faciliter l'étude de la langue latine et de la langue grecque ?

Voulez-vous encore d'autres raisons pour *simplifier* le cuôc ngữ ? Je regrette beaucoup que ce soit tout, mais d'après le témoignage de plus riches que moi qui out pu pénétrer dans ce temple d'Eleusis pour m'en révéler les mystères, c'est tout, absolument tout.

Si ces raisons ne vous suffisent pas, c'est que vous n'êtes pas un savant ; car les savants les ont trouvées superbes, et voici les mutilations que le cuôc-ngữ a d'après eux méritées.

Ils vont mettre une barbe à l'a : voyez plutôt a' au lieu de â que personne, dit-on, ne comprend: un a barbu, c'est clair pour tout le monde, n'est-ce pas vrai !

Ils vont débarrer le đ (pourquoi pas le t aussi ?) et mettre z pour d. Or le d (non barré) a sa raison d'être étymologique et son utilité car ce d (non barré) est très souvent un d français, d'autres fois il s'adoucit en un d mouillé = di.

Par conséquent lui fixer la prononciation de z est le changer de valeur.

Mais les savants ne sauraient trop simplifier.

Ils changeront ch (vieux style) en c. Ainsi lorsque nous disons en français par manière d'interjection de surprise ou de douleur : ah !, les annamitisants écrivaient jusqu'à présent : á chà chà. Dorénavant on écrira : ,....!! N'est-ce pas mettre l'annamite à la portée de tous les soldats ?

On se débarrassera encore de quelques autres lettres trop difficiles. Pourquoi pendant qu'on y est, ne pas supprimer surtout les six ou sept accents de la langue ? celà la simplifierait encore bien davantage. Mais on hésite, on s'arrête à-moitié route.

Cependant le cuôc-ngữ a été entamé, et comme on dit plaisamment le morceau a été enlevé.

Point de raisons données, point d'opinions exprimées, mais un vote de confiance et en avant la musique, la douce musique de la renommée.

*
* *

En face de cette réunion plutôt bigarrée j'en ai institué une autre d'un genre tout différent. Je n'y ai admis que des personnages capables de formuler un avis judicieux.

De plus, mon congrès n'est point cosmopolite mais français. Il s'y est rencontré des hommes célèbres, étonnés mais heureux de s'y voir mutuellement.

La présidence d'honneur a été offerte à Mgr. *d'Adran* et la vice-présidence à Mgr. *Taberd* — on a regretté beaucoup que le père de Rhodes fût absent, mais expulsé par suite de décrets portés contre l'ordre des jésuites, il n'a pu recevoir à temps notre invitation.

Nous avons encore dans notre cénacle Mgr. *Theurel*, le coryphée de l'école contemporaine ainsi que Mgr. *Mossard*.

Puis nous remarquons dans la salle M. *Aubaret*, le porte-paroles de Mgr. *Miche*. M. *Aymonier* et M. *Dumoutier* s'y donnent une poignée de mains.

M. *Bonet* a pris place à côté du père *Génibrel*. Ils ont adressé en entrant un salut de remercîments à Mgr. Taberd à qui, en effet, ils doivent beaucoup.

Le Père *Bon* trouve l'occasion de faire la connaissance de M. *Chéon*.

Puis pénètrent M. *Diquet*, M. *Ruel*, M. *Nordemann* et quelques autres encore ; car il n'eut pas été convenable de les laisser dehors sous prétexte qu'ils ne sont probablement pas en harmonie avec la majorité. Ils auront la parole quand ils voudront la prendre, le droit de se défendre et même celui d'attaquer.

Enfin M. *de Grammont* ainsi que MM. *Bouinais* et *Paulus* font leur apparition.

En dernier lieu voici le père *Ravier* qui s'excuse d'arriver un peu en retard, mais il apporte une trentaine d'ouvrages en langue annamite — les siens et ceux du père *Cadro* que les infirmités retiennent au logis — On peut se présenter même en retard quand on a un tel excédent de bagages.

Nous sommes assez nombreux pour ouvrir la séance — mais la porte reste béante : entrera qui voudra.

Le rôle de secrétaire m'étant dévolu, je ne l'accepte qu'à la condition de prendre directement part à la discussion.

La seule question à l'ordre du jour est celle-ci :

« LE CUÔC-NGŨ DOIT-IL ÊTRE CONSERVÉ TEL QU'IL EST? »

Comme on s'y attendait un peu, MM. Nordemann, Ruel, Diguet et quelques-autres prennent la parole en même temps et au milieu du brouhaha le secrétaire saisit que ces Messieurs veulent réformer le *cuôc ngũ*; mais comme ils commencent par être en désaccord sur la manière de le réformer, l'un voulant une chose l'autre une autre et le troisième le contraire des deux premiers, on les invite à s'entendre d'abord ou du moins à se disputer en famille avant de vouloir imposer des opinions personnelles dont la base paraît très fragile.

Le secrétaire est approuvé lorqu'il répond à tous à la fois en remettant ainsi les choses au point : « Le but unique de l'invention du *cuôc ngũ*, dit-il, est de rendre l'étude de la langue annamite plus facile que si on se servait des caractères. Or cette étude serait loin d'être plus abordable si l'alphabet actuelelment en usage devait subir toutes les modifications que chaque auteur voudrait y introduire. Il faudrait finalement revenir à l'alphabet primitif ; par conséquent au lieu de le défigurer, il vaut mieux le garder tel qu'il est maintenant.

« On lui reproche d'ailleurs beaucoup d'imperfections qu'il n'a pas. On dit par exemple que cha se prononce tcha, que da se prononce za ou tia : affirmations absolument erronnées. Les lettres les plus attaquées sont â, d et đ, c et ch, s et x. Or l'écriture *cuôc ngũ* s'adaptant à toute l'Indo-Chine depuis Saigon jusqu'à Hanoi, toutes ces lettres sans exception sont nécessaires. Elles signifient quelque chose et si je n'avais affaire qu'à des ignorants, j'exposerais le tout avec preuves à l'appui. — J'y reviendrai donc si besoin en est, mais auparavant chacun des membres de ce congrès est libre d'exprimer son opinion ».

M. *Aubaret* déclare qu'il n'admet aucun changement possible et conclut ainsi : « A notre sens, dès qu'il s'agit de signes conventionnels, il vaut mieux adopter ce qui existe que d'innover et d'entrer dans un ordre d'idées également arbitraire qui n'a, à la rigueur, pas plus de raison d'être que le premier. »

« A cette différence près, opine le *Père Bon*, que l'orthographe inventée par les anciens missionnaires depuis plus de de deux cents ans a été universellement adoptée ; elle a subi victorieusement l'épreuve du temps et peut défier les réformes. On peut l'appren-

dre en une heure .... Ce serait une cruauté de la maltraiter. »

Mgr. *Taberd* prend la parole ; il parle latin comme un savant et dit : « Regulam seu systema ortographiœ ab antiquis missionariis excogitatum et ab aliis semper servatum libenter tenebimus ».

Mgr. *Mossard* continue : « Vous savez que les Annamites n'avaient autrefois d'autre écriture que celle des Chinois, appliquée à leur langue par la modification des caractères ; vous savez aussi combien cette écriture idéographique est compliquée et difficile. Pour rendre à ce peuple l'instruction plus facile, les anciens missionnaires ont commencé à écrire la langue du pays à l'aide de notre alphabet complété par des signes de convention indiquant que le mot doit être prononcé haut ou bas, avec telle ou telle inflexion de la voix, pour exprimer le sens qu'on veut lui donner. Enfin ils ont emprunté des sons à diverses langues, afin de rendre adéquatement ceux que l'on rencontre dans la langue annamite. *Cette écriture a maintenant des règles certaines.* »

Sans être très versés dans la langue annamite, mais comprenant cependant fort bien la question, MM. *Bouinais* et *Paulus* s'unissent pour donner leur opinion en ces termes :

« L'introduction de notre alphabet est peut-être le plus grand des bienfaits apportés en Cochinchine (ils pourraient très bien dire en Indo-Chine) par notre domination, comme dans l'antiquité l'introduction des caractères phéniciens chez les peuples du bassin méditerranéen fut l'instrument le plus rapide de la civilisation de l'Europe primitive ».

M. *Aymonier* exprime le même avis sous une forme différente : « Nous sommes convaincu, dit-il, que la diffusion de ce sytème sera le principal levier de l'avenir intellectuel de nos possessions cochinchinoises (généralisons et disons : indo-chinoises) pourvu toutefois que l'on utilise cette écriture en répandant à profusion des livres élémentaires utiles et intéressants sans se laisser décourager en face de la routine annamite à vaincre. Mieux encore que dans la prospérité matérielle sera là l'une de ces révolutions dont les conséquences fécondes assurent une domination étrangère, l'expliquent, la justifient aux yeux des plus prévenus. »

M. *Chéon*, le professeur expérimenté qui a vu et résolu nombre de difficultés se contente de dire : « On reproche à tort au cuôc ngữ

d'être une langue : c'est un simple moyen de représenter les sons de la langue annamite, un système d'écriture phonétique. D'une merveilleuse simplicité, il constitue un instrument de figuration des sons presque parfait. »

L'entente vraiment était trop belle. La monotonie allait engendrer l'ennui lorsqu'heureusement le gardien de la salle nous apporte la carte du R. P. « Legrand de la Liraye, officier de la Légion d'honneur, interprète du gouvernement pour l'annamite et le chinois, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine. »

Qu'il entre et expose son opinion.

Le secrétaire a de la peine à le suivre dans ses développements diffus, mais la sténographie aidant il prend ses notes qui se terminent ainsi : « serait-ce donc un grand malheur, dit l'orateur, que nous tous Français actuellement nous adoptions une manière d'écrire et même de prononcer moins sujette à des inconvénients ? »

L'orateur développe davantage sa pensée et nous allons comprendre : « quant à l'orthographe de la langue écrite en caractères européens, ajoute-t-il, au moyen de la nomenclature adoptée jusqu'à ce jour, il est difficile, vu la *perfection*, *l'ancienneté* et *l'usage* partout répandu de cette nomenclature, d'y faire quelques changements notables. Il y en a un cependant que la circonstance de l'occupation française permet de faire et qui paraît nécessaire pour éviter la confusion d'un grand nombre de mots et surtout de noms : c'est celui du *d* non barré. Nous y ajouterons celui de l'*s*... ; au lieu de l'*s* nous aurons *sh*. »

Donc on offre dz pour d et sh pour s. On ne dirait pas que ces changements sont faits à l'usage des Français.

Toc ! toc !

Qui frappe à la porte ? — Entrez donc, M. Davant, et comme vous êtes complètement inconnu ou méconnu, veuillez faire ressortir vos titres et qualités.

Discours : « Je suis, messieurs, l'inventeur d'un système de romanisation de la langue annamite absolument extraordinaire. J'écris cette langue avec les seules lettres de l'alphabet français, mais ce me distingue davantage de vous autres, messeigneurs et messieurs, c'est qu'un Français quelconque, quelle que soit la dose d'intelligence que la nature lui ait départie peut, grâce à moi, parler la

langue annamite *sans études préalables.* Voyez, messeigneurs et MM. le titre de mon livre et dites-moi si ce n'est pas une trouvaille : « Parle annamite qui veut sans professeur » !

« Tous, tant que vous êtes, vous répétez sans cesse que les tons de la langue annamite doivent être entendus pour être reproduits et vos livres ne se vendent pas. Le mien a eu deux éditions en moins de dix ans : regardez la couverture. Il a été patronné par le Lieutenant-Gouverneur de Cochinchine, honneur non accordé et pour cause aux ouvrages des d'Adran et des Taberd. Le roi Tự Đức lui-même n'a pas daigné agréer vos hommages et pourtant il savait parler annamite, celui-là.

« Pour ne pas abuser de vos instants je mets sous vos yeux la lettre-préface de mon ouvrage où vous trouverez mes secrets et le détail de mes inventions. »

Le secrétaire remet cette préface aux membres présents ; cinq minutes ne sont pas écoulées que tous perdent de leur gravité.

Risum teneatis, amici !

Enfin, l'un d'eux prend la parole, visiblement encouragé par ses collègues et sans aucun respect humain fait en ces termes une réfutation en règle de la nouvelle méthode.

« M. Davant, dit-il, pense avoir trouvé une orthographe facile mais une étude impartiale de son ouvrage démontre qu'il n'a fait que multiplier les difficultés. Il nous offre simplement un pauvre spécimen de ce qu'un Français, ignorant le premier mot de la langue annamite peut inventer : il suffit de se servir des livres déjà existants et de les démarquer en changeant la valeur des lettres d'un vieil alphabet.

« M. Davant prétend écrire la langue annamite telle qu'elle se prononce et se figure rendre tous les sons uniquement à l'aide de l'alphabet français en conservant à chaque lettre sa prononciation ; c'est une illusion de sa part.

« Il est un hardi précurseur de l'école du timide Finot et cela se comprend ; M Davant à lui tout seul connaît autant l'annamite que toute l'école française réunie, mais qu'il ne s'y trompe pas, ce n'est pas un gros mérite. Aussi se basant sans doute lui aussi sur son ignorance, il va plus loin que le congrès des soi-disant orientalistes, puisqu'il change tout, lettres et accents. (Il se contente même de

cinq accents : quel progrès !)

« Aussi le résultat est beau ! Voyez-vous-même : il trouve que thourk ! vaut mieux que thuốc; cheuư mieux que sự ; il préfère di tieuil à đi chơi, tiéine à chín, derne à đen, cark ! à cát, ieil à giấy, binne à binh, birk ! à biết, siourne à xuống, etc, etc. (1)

« Vraiment cela prête à rire.

« M. Davant a senti le besoin de se faire présenter au public par un homme de qualité, mais M. Navelle, tout en félicitant cet étrange auteur de sa trouvaille ne laisse pas que de faire de belles réserves. Citons-le textuellement :

1° Au sujet des accents : (M. Davant n'en a trouvé que cinq).

« Le ton supprimé est celui qui est représenté en cuốc ngữ par le signe ̉ ; l'auteur ne nous dit pas ce qu'il fait des mots affectés de ce ton. »

2° Pour les lettres : « La voyelle longue est représentée par sa répétition *(a=aa)*, et l'o fermé par ô. Remarquons en passant que ces deux conventions ne sont pas heureuses. Il semble plus naturel de représenter l'o ouvert par ô et la voyelle longue par le signe —. »

3° Pour l'ensemble du système : « En adoptant l'orthographe française, notre auteur en a adopté les qualités et les défauts. Il faut bien reconnaître que notre alphabet ne vaut ni plus ni moins que celui des Portugais (2), qu'il n'est ni plus précis ni plus rationnel. Je ne sais même si ses vices ne sont pas plus apparents encore, transportés hors de leur milieu originel. A la lecture du vocabulaire Davant, il saute aux yeux que nos lettres s'emploient trop souvent avec des valeurs inconstantes et que notre orthographe s'embarrasse d'élements inutiles, d'une foule de parasites..... »

On ne saurait faire pire compliment : aucun membre du congrès n'aurait osé dire de si dures vérités à M. Davant. Cependant le secrétaire qui a lu avec soin son ouvrage d'un bout à l'autre lui affirme que ses *phrases usuelles*, sans parler de son vocabulaire, prouvent qu'il n'a jamais prononcé correctement une phrase annamite : qu'il nous amène (pour ne prendre qu'un seul exemple) un

---

(1) Les points d'exclamation et autres signes font partie du texte de M. Davant.

(2) M. Navelle a l'air de croire que l'alphabet cuốc ngữ est l'alphabet portugais !

menuisier capable de comprendre : déne ! maille tauille chè ? lame-rauille-caille ! baan-koua ? anne (page 269 de Davant). Toutes les autres phrases sont de la même force. Cela rappelle le souvenir d'un autre ouvrage où l'on trouve aussi des phrases de ce genre : aille mouône kêou virk ìy veuíl quoine taille Hà-nauille.

En voilà bien assez pour réfuter des livres si peu scientifiques.

M. Bosc, le Dr Gouzien, le Cap. Crépin envoient leurs cartès en assurant le congrès que leurs études sur la langue annamite les ont convaincus que le vieux cuồc ngữ est bon, qu'ils composent leurs ouvrages avec son aide et qu'à leurs yeux on ne saurait trouver un meilleur alphabet. Très bien.

Et maintenant à qui la parole. Ecoutons M. *Bonet* :

« Beaucoup de personnes compétentes considèrent comme nous qu'il est inutile aujourd'hui de remplacer ces signes conventionnels par d'autres signes qui pour être plus nouveaux n'en seraient pas moins conventionnels ».

Et M. *de Grammont* : « Des amateurs outrés de la tradition ont combattu le cuồc ngữ en soutenant que ce serait anéantir d'un seul trait de plume tout le passé d'uu peuple si attaché à ses anciens usages. Vaines frayeurs ! Cette écriture si simple et si commode s'infiltrera peu-à-peu dans les habitudes journalières, etc. »

M. *Dumoutier* donne à son tour son opinion en ces termes :

« Il est des sons (dans la langue annamite) qui n'existent pas dans nos langues européennes. De plus, l'annamite possède des tons qu'il est indispensable d'indiquer. C'est pourquoi on a du modifier deux ou trois lettres de notre alphabet et imaginer des accents spéciaux. Mais tout cela n'est pas bien difficile à apprendre et en deux heures on peut savoir cet alphabet que l'on appelle le cuồc ngữ ».

Le P. *Ravier* dont on attend l'avis avec impatience demande à lire une note qu'il vient de rédiger ; elle est en latin, mais nous la donnons quand même *in extenso*, car elle résume parfaitement la question.

« Antiqui missionarii qui lucem fidei in hoc regnum primitus attulerunt de litteris annamiticis optime meriti sunt *latinis* characteribus linguam scribendo paucorum signorum ope. Ad hoc pervenerunt ut viginti duabus litteris cum perpaucis signis pactitiis omnes omnino voces depingerent, qui scribendi modus ab indigenis

ipsis serius ociusve adoptandum erit, si velint omnium scientiarum studio serio unquam incumbere.

« Porrò sciendum est missionarios qui hanc scribendi formam instituerunt, plerosque fuisse lusitanos, ideo à lusitanâ linguâ mutuati sunt uniuscujusque litteræ pronuntiationem, et hoc si in paucis obest, *in multis prodest* : sunt enim soni à latinâ pronuntiatione alieni, ut : CHA, BÁCH, DẦU, ĐANH, NGHỊCH, etc. qui *melius* lusitanâ quam latinâ orthographiâ exprimuntur. Talis scriptura lusitano-anamitica non caret difficultatibus, *sed quâcumque scripturâ utaris, eadem occurrent incommoda et fortasse majora.*

Proindè nequaquam laudandum putamus Dominum Legrand de la Liraye qui scripturam à trecentis fere annis usitatam in pejus emendavit, litteram *d* dulcem, id est transverso ductu carentem in *dz* mutando (quod est signum simul et pactitium et magis intricatum quam *d* simplex) ; item mutando litteram *s* in *sh*, terga Lusitanis vertit, et se Anglis dedit, quod utrum sit melius non liquido patet (1). Abolens pristinam pronuntiationem *s* Gallorum gratiâ, quarè non substituit duplicem litteram gallicam *ch* eumdem sonum exprimentem ? Et cum ista jam ausus esset, quare incœptum opus non perrexit litteram *x* in *s* Gallorum mutando, *et sic usque adfinem*.

Nos vero majorum vestigiis insistentes, antiquo omnium usu consecratam *pronuntiationem omninò integram retinèbimus* ; et si innovatio D. Legrand de la Liraye apud varias Tunquini et Cocincinæ missiones improbata est, ut ipse timebat, eâdem ratione nostram methodum in iisdem missionibus valdè probatam fore confidimus.

Aucune autre opinion favorable ou défavorable au cuôc ngữ ne pouvant ou n'osant se produire, il ne reste plus aux membres du congrès qu'à se séparer en se disant au revoir dans un autre monde et au secrétaire le soin de tirer des conclusions, ce qu'il va faire immédiatement et brièvement.

Concluons donc :

1° Le système d'écriture (cuôc ngữ) a rendu et rend encore de grands services à tous ceux qui veulent parler l'annamite dans le moins de temps possible ; c'est grâce à cette invention que beaucoup d'ouvrages ont été composés ou traduits ; on serait

(1) Qu'aurait dit le P. Ravier s'il eut entendu les nouveaux réformateurs ?!

difficilement arrivé au même résultat en n'employant que les caractères. Il est plus expéditif par conséquent d'étudier la langue à l'aide du cuôc ngữ et de n'aborder qu'à loisir l'étude des caractères.

2° Le cuôc ngữ a fait ses preuves ; il n'est pas possible de le changer sous prétexte de le simplifier. Les expériences diverses des novateurs prouvent l'impossibilité de trouver de meilleures combinaisons et des signes plus simples pour représenter avec des lettres européennes la langue annamite.

3° L'uniformité est désirable et il s'en faut bien peu qu'elle soit parfaite. Que les quelques dissidents qui ont voulu faire des inventions acceptent donc l'avis suivant qni n'est pas de nous mais dont nous nous faisons volontiers l'écho : « quant aux sinologues de l'Occident qui ont un mode à eux, ils nous permettront de leur dire avec tous les égards que nous avons pour eux : *majors pars trahit ap se minorem* ». (1).

Hà-nội, le 20 décembre 1903.

---

(1) On pourra confronter les opinions des personnages que nous mettons en scène dans les ouvrages qu'ils ont composés.

Voici la liste des principaux :

Dictionarium anamitico-latinum, .	(Pigneau et Taberd).
Dictionarium anamitico-latinum,	(Theurel et Ravier).
L'annamite en quatre leçons,	(Mossard).
Dictionnaire Cambodgien. préface,	(Aymonier).
Manuel de conversation. Avant-propos,	(Bon).
id.	(Gouzien).
Cours de langue annamite,	(Nordemann).
Enseignement mutuel,	(Diquet).
id.	(Ruel).
Dictionnaire annamite-français,	(Legrand de la Liraye).
Essai de grammaire et lexiques,	(Aubaret).
Dictionnaire annamite-français,	(Génibrel).
id.	(Bonet).
Conversations,	(Dumoutier).
La Cochinchine,	(Bouinais et Paulus).
id.	(de Grammont).
Lexique,	(Davant).
Traits,	(Bosc).
Grammaire annamite,	(P. G. V).

Plus quantité d'autres auteurs qui s'étant servi du cuôc ngữ pour écrire leurs livres montrent par le fait même qu'ils n'ont rien trouvé de mieux et qu'ils l'adoptent. V. entre autres Trương-vĩnh-ký, Trương minh ký et Paulus Của parmi les Annamites, Cadière, Crépin, Taupin, et Luro parmi les Français.

Hanoi. — Imp. F.-H. Schneider.

